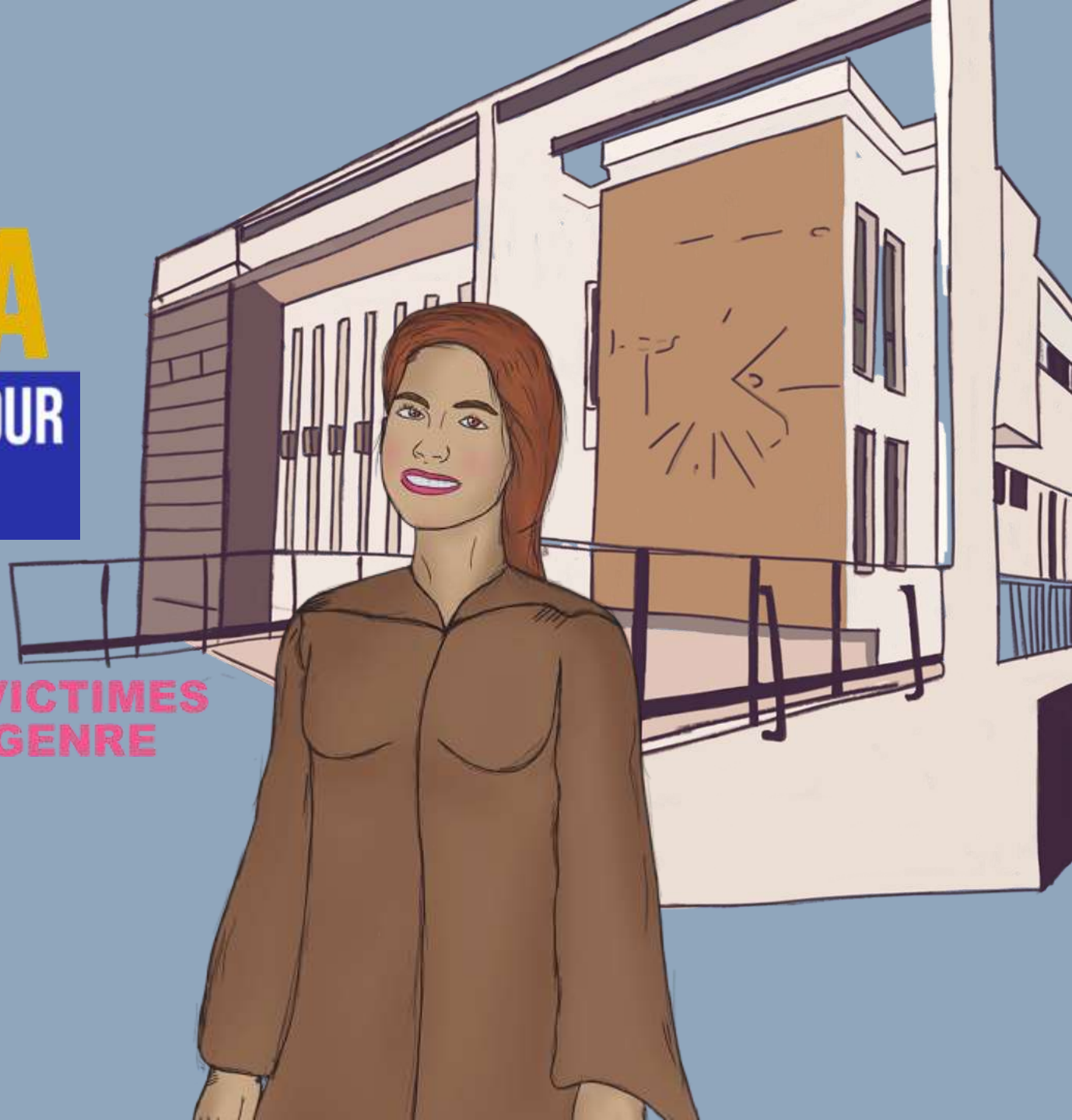


CENTRE BATHA

CENTRE MULTIFONCTIONNEL BATHA POUR
L'AUTONOMISATION DES FEMMES

POUR MIEUX SERVIR LES FEMMES VICTIMES
DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE



**ETABLISSEMENT DE PROTECTION SOCIALE, RÉGI PAR LA LOI N° 65-15
RELATIVE AUX ÉTABLISSEMENTS DE PROTECTION SOCIALE.**

**CRÉE PAR L'ASSOCIATION INITIATIVES POUR LA PROTECTION
DES DROITS DES FEMMES
IPDF**

**CONSTRUIT ET ÉQUIPÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME INDH
INAUGURÉ EN JANVIER 2009**

**LOCAL SURFACE:
M2**

**ÉQUIPEMENT:
1 000 000,00 DH**

CAPACITE D'ACCEUIL:

**1000 NOUVEAUX CAS DE FEMMES
VICTIMES SURVIVANTES À LA
VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE**

PERSONNEL



NOTRE POSITIONNEMENT

- + LE CENTRE BATHA EST UN **MÉCANISME MIS EN PLACE PAR L'IPDF** QUI FAIT PARTIE D'UN MOUVEMENT DE CHANGEMENT SOCIAL VISANT L'AVÈNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ BASÉE SUR LA SOLIDARITÉ, L'ENTRAIDE ET LA JUSTICE SOCIALE, ET EST ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE PATRIARCAT DONT LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCES DE GENRE ET LES STÉRÉOTYPES SEXISTES NE SONT QUE DES MANIFESTATIONS APPARENTES.
- + IL CONSIDÈRE QUE LES PROBLÈMES VÉCUS PAR LES FEMMES NE SONT PAS INTRA-PSYCHIQUES, MAIS ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIAUX.

- + LA **VALEUR AJOUTÉE** APPORTÉE PAR LE CB EN TANT QUE MODÈLE DE PRISE EN CHARGE À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CHAÎNE DE SERVICES SYSTÉMIQUE ET INTÉGRÉE (CSSI) ENCADRÉE PAR L'APPROCHE FÉMINISTE GLOBALE



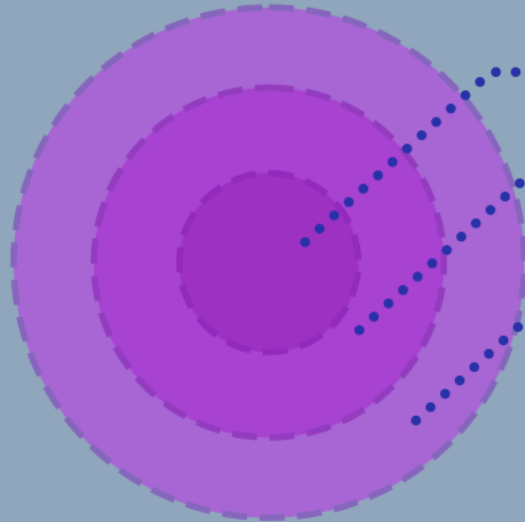
NOTRE OBJECTIF

**UN SEUL ET UNIQUE OBJECTIF DE CHANGEMENT :
L'AUTONOMISATION DES FEMMES USAGÈRES**

L'AUTONOMISATION PASSE PAR UN PROCESSUS DE RENFORCEMENT DE LEUR POUVOIR ET DE LEUR LEADERSHIP EN LEUR PERMETTANT DE FAIRE ENTENDRE LEURS VOIX POUR REVENDIQUER DES OPPORTUNITÉS ÉGALES AU NIVEAU JURIDIQUE (ACCÈS À LA JUSTICE) ET ÉCONOMIQUE (ACCÈS À L'EMPLOI).

LE RENFORCEMENT DE LEUR POUVOIR ET DE LEUR LEADERSHIPS (INDIVIDUEL ET COLLECTIF) EST UN PROCESSUS INTÉGRÉ DANS TOUTES LES ACTIVITÉS DU CENTRE À TRAVERS LA TRANSVERSALITÉ DE L'APPROCHE FÉMINISTE GLOBALE « AFG », L'APPROCHE GENRE ET L'APPROCHE DROITS.

NOS CIBLES D'ACTION



FFVG CONJUGÉE À UNE SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

ACTEURS INSTITUTIONNELS IMPLIQUÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES OU ET AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

LA POPULATION (HOMMES ET FEMMES), LES FONCTIONNAIRES GOUVERNEMENTAUX, LES MÉDIAS, LE SECTEUR PRIVÉ

L'AUTONOMISATION-EMPOUVOIREMENT EST UNE LIGNE DIRECTRICE PRINCIPALE : TOUTES LES ACTIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES DU CENTRE SONT ORIENTÉES VERS CET OBJECTIF VIA LES TROIS CIBLES SUS CITÉES:

- + LES FEMMES SURVIVANTES USAGÈRES DES SERVICES DU CENTRE « BATHA » ONT ÉTÉ CAPABLES DE DÉFENDRE LEURS DROITS ET DE LUTTER CONTRE LA VIOLENCE QU'ELLES SUBISSENT
- + LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ONT RENFORCÉ LES MÉCANISMES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS DE PRISE EN CHARGE DE LA PROBLÉMATIQUE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES DANS LA RÉGION
- + LA POPULATION, LES FONCTIONNAIRES GOUVERNEMENTAUX ET LES MÉDIAS, DANS LA RÉGION DE FÈS ONT AUGMENTÉ LEUR CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DU RESPECT DES PRINCIPES DE L'ÉGALITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA VFG.

NOTRE APPROCHE

UNE DÉMARCHE FÉMINISTE GLOBALE QUI SE DONNE POUR BUT DE:

- LIBÉRER LES FEMMES DE LEUR RÔLE TRADITIONNEL**
- FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES DROITS ET LA CAPACITÉ DE LES FAIRE VALOIR**
- FAVORISER L'AFFIRMATION DES BESOINS**
- AUGMENTER LA ZONE DE POUVOIR SUR LA VIE, LE CORPS ET L'ENVIRONNEMENT DES FEMMES**
- DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES FEMMES**
- FAVORISER LE PARTAGE DU VÉCU DES FEMMES EN LES REGROUPANT (ELLES SERONT LEURS PROPRES PERSONNES RESSOURCES)**
- CONSOLIDER L'ESTIME DE SOI**

UNE DÉMARCHE FÉMINISTE GLOBALE QUI VISE À LA FOIS L'AFFIRMATION (EMPOWERMENT) DES FEMMES EN TANT QUE PERSONNES À PART ENTIÈRE ET LE CHANGEMENT DE LA SOCIÉTÉ, ET QUI MET LES FEMMES USAGÈRES DU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS EN TANT QU'ACTRICES DE LEUR PROPRE CHANGEMENT.

TABLEAU COMPARATIF

L'APPROCHE TRADITIONNELLE

L'APPROCHE FÉMINISTE

AIDE LES FEMMES À S'ADAPTER
À DES SITUATIONS INJUSTES

FACILITE L'ACCÈS À DES INSTRUMENTS
QUI REMETTENT EN CAUSE LES SITUATIONS
INJUSTES POUR LES ÉLIMINER (**SINON NE PLUS
EN ÊTRE VICTIMES**)

POSTULE QUE LA SOURCE DES
PROBLÈMES EST INTRAPSYCHIQUE

POSTULE QUE LA SOURCE DU
PROBLÈME EST POLITIQUE,
SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EST CONSTRUITE À L'IMAGE DU SYSTÈME SOCIAL
FONDÉ SUR DES PRINCIPES DE POUVOIR
(**SUR**) ET D'AUTORITÉ

EST CONSTRUITE SUR LE PARTAGE DU
POUVOIR ET DES CONNAISSANCES

ENCOURAGE LA PASSIVITÉ DES FEMMES
(**VUES COMME BÉNÉFICIAIRES OU PATIENTES**)

SUSCITE LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES
PAR L'ACTION CONCRÈTE DES FEMMES
(**VUES COMME ACTRICES**)

SERVICES ET PRESTATIONS

2 FORMES D'INTERVENTION EN PARALLÈLE :

- + L'INTERVENTION INDIVIDUELLE
- + L'INTERVENTION DE GROUPE

DES SERVICES ORGANISÉS

- + SERVICES CLINIQUES
- + SERVICES CLINIQUES AUXILIAIRES
- + SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

SERVICES CLINIQUES

- + ÉCOUTE
- + ORIENTATION JURIDIQUE (INDIVIDUEL- ATELIERS THÉMATIQUES)
- + APPUI PSYCHOLOGIQUE (INDIVIDUEL- THÉRAPIE DE GROUPES)
- + AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE (APPUI À L'EMPLOYABILITÉ DES FEMMES)

SERVICES CLINIQUES AUXILIAIRES

- + SOUTIEN À LA PARENTALITÉ (CRÈCHE, NURSÉRIE)
- + HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

S ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

- + DIRECTION
- + COMPTABILITÉ
- + SECRÉTARIAT
- + MAGASIN
- + SANITAIRE GARDIENNAGE ET JARDINAGE

ACCUEIL

OBJECTIF

COMPRENDRE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES USAGÈRES ET PROPOSER UNE RÉPONSE ET UNE ORIENTATION ADÉQUATE.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- >ACCUEILLIR LES FEMMES VICTIMES DE LA VBG AYANT EU RECOURS AU CENTRE BATHA PAR TÉLÉPHONE OU ARRIVÉES DIRECTEMENT SUR PLACE ;
- >ANALYSER LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES FEMMES VICTIMES DE VBG ;
- >ORIENTER LES FEMMES VICTIMES DE LA VBG

L'AUTONOMIE DE PRISE DE DÉCISION EST RENFORCÉE PAR UN ENTRETIEN INDIVIDUEL, EN VEILLANT À LA CONFIDENTIALITÉ POUR QUE L'USAGÈRE PUISSE S'EXPRIMER LIBREMENT

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT-



OBJECTIF

ÉCOUTER ET COMPRENDRE LA SITUATION DE L'USAGÈRE, SON VÉCU, ET SES ATTENTES.
+ LA SOUTENIR ET SOULAGER SA DOULEUR PERSONNELLE
POUR PROPOSER UNE AUTRE INTERPRÉTATION DES FONDEMENTS DE LA VIOLENCE
+ MIEUX COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE
+ INFORMER L'USAGÈRE SUR LES SERVICES DISPONIBLE AU CENTRE ET LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

ACTIVITÉS PROCESSUS

RÉCEPTION DE L'USAGÈRE ET ÉCOUTE ACTIVE DE L'USAGÈRE
ET ENREGISTREMENT DE SES DONNÉES
IDENTIFICATION/ANALYSE DU PROBLÈME DE L'USAGÈRE ET DE SES ATTENTES ;
INFORMATION DE L'USAGÈRE SUR LES SERVICES DU CENTRE BATHA ET LES MODALITÉS D'ACCÈS AINSI QUE
LES PROCÉDURES D'ACCOMPAGNEMENT
EXPLORATION, AVEC L'USAGÈRE, DES SOLUTIONS ET MESURES D'URGENCE DONT ELLE PEUT BÉNÉFICIER

L'AUTONOMIE DE PRISE DE DÉCISION EST RENFORCÉE PAR:

ÉCOUTE DANS UN ESPACE SÉCURISANT
SI ELLE EST ACCOMPAGNÉE DE SES ENFANTS, CES DERNIERS SONT MIS DANS LA CRÈCHE OU NURSERIE
SI ELLE EST ACCOMPAGNÉE PAR UNE PERSONNE DE SON ENTOURAGE, CETTE DERNIÈRE RESTE DANS L'ESPACE D'ACCUEIL POUR
QUE L'USAGÈRE PUISSE S'EXPRIMER LIBREMENT
ELLE EST INFORMÉE DES SERVICES DISPONIBLES, MAIS C'EST ELLE QUI PREND TOUTES LES DÉCISIONS LA CONCERNANT

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT- LE PROJET DE VIE

OBJECTIF

- =>RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC APPROFONDI DE LA SITUATION DE L'USAGÈRE (ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL, SANTÉ, ENFANT), ET IDENTIFICATION DES FREINS À SON AUTONOMISATION.
- =>IDENTIFICATION DES PRIORITÉS, ET DES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION.
- =>ELABORATION DU PROJET DE VIE.
- =>APPUYER L'USAGÈRE DANS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE RÉALISATION DE SON PROJET DE VIE

ACTIVITÉS — PROCESSUS

APPUI À L'AUTODIAGNOSTIC AUX NIVEAUX:

- >PSYCHOSOCIAL POUR ÉVALUER LE NIVEAU D'ESTIME DE SOI, LES TROUBLES ET TRAUMATISMES DÛ À LA SITUATION DE VIOLENCE, ET LES BESOINS EN MATIÈRE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
- >JURIDIQUE POUR IDENTIFIER LES FORMES DES VIOLENCES SUBIES, LES PROCÉDURES DÉJÀ ENTAMÉ, LES OBSTACLES FREINANT L'ACCÈS DE L'USAGÈRE À LA JUSTICE.
- >ÉCONOMIQUE POUR IDENTIFIER LES BESOINS, LES RESSOURCES EXISTANTES, LES FREINS À L'EMPLOI, LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIRS FAIRE
- >SANTÉ POUR IDENTIFIER SI L'USAGÈRES ET/ OU SON ENFANT ONT DES BESOINS PARTICULIERS EN MATIÈRE DE PRISE EN CHARGE ET D'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ : MALADIE CHRONIQUE, VACCINATION ... AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET L'ACCÈS DE L'USAGÈRE EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE

MISE EN PLACE D'UN PLAN D'APPUI ACCOMPAGNEMENT

- >IDENTIFICATION AVEC L'USAGÈRE DES PRIORITÉS D'INTERVENTION, OBJECTIFS, ET LES ACTIVITÉS NÉCESSAIRES EN VUE DE L'AUTONOMISATION. ET ÉCHÉANCIER DE LEUR RÉALISATION.
- >REFORMULATION SOUS FORME D'UN PROJET DE VIE
- >ORIENTATION DE LA FEMME VERS LES SERVICES DU CENTRE BATHA (JURIDIQUE, MÉDICAL, SOCIAL, EMPLOYABILITÉ...), EN FONCTION DU PROJET DE VIE.EVALUATION PÉRIODIQUE AVEC L'USAGÈRES DES AVANCÉES.

L' AUTONOMIE DE PRISE DE DÉCISION EST RENFORCÉE PAR:

- =>DES SÉANCES D'AUTODIAGNOSTIC POUR QUE L'USAGÈRE AIE UNE VUE GLOBALE SUR SA SITUATION ET LES DIFFÉRENTS FREINS ENTRAVANT SON AUTONOMISATION
- =>L'AIDE À L'ÉLABORATION DES OBJECTIFS D'INTERVENTION EN FONCTION DES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR L'USAGÈRE
- =>L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES ACQUIS, AVEC LA POSSIBILITÉ DE RÉVISER LES OBJECTIFS ET LE PROJET DE VIE QUE
- =>L'USAGÈRE MET EN ŒUVRE ELLE-MÊME. LES INTERVENANTES SOCIALES ET LES SERVICES DU CENTRE ACCOMPAGNENT L'USAGÈRE

ORIENTATION JURIDIQUE



OBJECTIF

INFORMER SUR LES PROCÉDURES JURIDIQUES DISPONIBLES
RENFORCER LA CAPACITÉ DE L'USAGÈRE À SUIVRE SON DOSSIER
ACCOMPAGNER LES USAGÈRES DANS LEUR LUTTE CONTRE LES VIOLENCES QU'ELLES SUBISSENT.

ACTIVITÉS PROCESSUS

- + RENSEIGNER ET CONSEILLER L'USAGÈRE SUR LES DÉMARCHES ET PROCÉDURES À MENER.
- + AIDER L'USAGÈRE À COMPLÉTER SON DOSSIER AVANT D'ENGAGER LES PROCÉDURES
- + PENDANT LE PROCESSUS JURIDIQUE, LES SÉANCES D'APPUJ ET DE CONSULTATION SONT MAINTENUES RÉGULIÈREMENT ET UN SUIVI JURIDIQUE DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES DÉMARCHES EST ASSURÉ.
- + ATELIER DE SENSIBILISATION JURIDIQUE
- + GROUPE DE PAROLE THÉMATIQUE

L'AUTONOMIE DE PRISE DE DÉCISION EST RENFORCÉE PAR:

L'USAGÈRE EST RESPONSABLE DE MENER TOUTES LES DÉMARCHES JURIDIQUES, ORIENTÉE ET ACCOMPAGNÉE TEMPORAIREMENT PAR L'INTERVENANTE SOCIALE.

APPUI À L'EMPLOYABILITÉ

OBJECTIFS

■ RÉVENIR LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES VIA L' INVESTISSEMENT DANS LEUR AUTONOMISATION EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX RESSOURCES, À UN EMPLOI DIGNE ET DURABLE ET À UN REVENU DÉCENT

■ ACCOMPAGNER LES VICTIMES SURVIVANTES DANS LE PROCESSUS D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE VIA L'ACCÈS À L'EMPLOI

ET CE EN :

=> RENFORÇANT LES CAPACITÉS DES USAGÈRES EN MATIÈRE DE RECHERCHE ACTIVE DE TRAVAIL

=> APPUYANT L'INSERTION ÉCONOMIQUE DES USAGÈRES

=> RENFORÇANT LA CAPACITÉ DES USAGÈRES À FAIRE FACE AUX VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS ÉCONOMIQUES

ACTIVITÉS - PROCESSUS

■ PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

■ ATELIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET PROFESSIONNEL (CONNAITRE LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, SE CONNAITRE, SE LIBÉRER DES STÉRÉOTYPES FONDÉS SUR LE GENRE)

■ ATELIERS DE TECHNIQUES DE RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI(OUTILS DE RECHERCHE D'EMPLOI, ENTRETIEN D'EMBAUCHE, FAIRE FACE AUX DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE)

■ ACTIVITÉS DE RECHERCHE ACTIVE DE TRAVAIL (CLUB EMPLOI,ENTRETIENS EXPLORATOIRES,FORUM DE « L'EMPLOI AU FÉMININ »)

■ ENTRETIEN ET CONSEIL AVANT ET APRÈS L'INSERTION

AUTONOMIE DE PRISE DE DÉCISION EST RENFORCÉE PAR:

+ L'USAGÈRE CHOISI SON PROJET PROFESSIONNEL AVEC L'AIDE DES CONSEILLER.ES EMPLOI

+ L'USAGÈRE RÉALISE ELLE-MÊME LES DÉMARCHES DE RECHERCHE D'EMPLOI.

+ SES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI SONT RENFORCÉES

APPUI PSYCHOLOGIQUE



OBJECTIF

ATTÉNUER LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DE LA VIOLENCE,
AIDER LES USAGÈRES À RECONSTRUIRE UNE NOUVELLE IMAGE D'ELLES-MÊMES, ET DES AUTRES

ACTIVITÉS PROCESSUS

SÉANCES DE CONSULTATION INDIVIDUELLES,
GROUPE DE DISCUSSION.
THÉRAPIES DE GROUPE.
ART THÉRAPIE

L'AUTONOMIE DE PRISE DE DÉCISION EST RENFORCÉE PAR

UTILISATION DE L'ÉCHELLE D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ESTIME DE SOI QUI PERMET À L'USAGÈRE D'AUTO DIAGNOSTIQUER SA SITUATION PSYCHOLOGIQUE, ET DE COMPRENDRE SES BESOINS ;

HÉBERGEMENT

OBJECTIFS

OFFRIR UN ABRI TEMPORAIRE EN PARALLÈLE AVEC L'INTERVENTION DES AUTRES SERVICES DANS LE CADRE DU PROJET DE VIE.

IL S'AGIT DE L'UN ACCUEIL POUR UNE DURÉE LIMITÉE PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROCESSUS D'INSERTION ET LA PRÉPARATION À L'ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME.

LES PERSONNES ACCUEILLIES PEUVENT PRENDRE LE TEMPS DE SE POSER, SE RESSOURCER ET DE SE FIXER DES OBJECTIFS (GESTION D'UN BUDGET, FORMATION PROFESSIONNELLE, L'EMPLOI...) AFIN DE CONSTRUIRE UN PROJET D'INSERTION EN DIRECTION DES DISPOSITIFS EXISTANTS

ACTIVITÉS - PROCESSUS

- **ADMISSION SUITE À LA VÉRIFICATION DE LA PERTINENCE DU SERVICE HÉBERGEMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE VIE DE L'USAGÈRE. IL FAUT QUE L'HÉBERGEMENT CONTRIBUE À UN PROCESSUS D'AUTONOMISATION.**
- **PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT INTERNE ET DES ESPACES D'HÉBERGEMENT, ET EXPLICATIONS DES FONCTIONS ET TÂCHES À ACCOMPLIR EN SA QUALITÉ D'USAGÈRE HÉBERGÉE**
- **CONTRIBUTION AUX TÂCHES RELEVANT DU COMMUNAUTAIRE DANS LEUR UNITÉ DE VIE ;**
- **ORGANISATION DES ACTIVITÉS D'ÉPANOUISSEMENT AVEC LA PARTICIPATION ACTIVE DES USAGÈRES.**
- **A LA FIN DE LA DURÉE DU CONTRAT D'HÉBERGEMENT : DÉCISION DE LA COMMISSION DU CENTRE BATHA DE LA FIN OU DE LA PROLONGATION DE L'HÉBERGEMENT**
- ⇒ **SI LA DÉCISION EST LA PROLONGATION DE L'HÉBERGEMENT, LE PLAN D'INTERVENTION ET DE SUIVI EST MIS À JOUR ;**
- ⇒ **SI LA DÉCISION EST LA FIN DE L'HÉBERGEMENT DE LA FEMME, UN PROCESSUS DE POST-HÉBERGEMENT EST ENTAMÉ.**

AUTONOMIE DE PRISE DE DÉCISION EST RENFORCÉE PAR:

LES USAGÈRES ENTRETIENNENT ELLES MÊMES LEUR UNITÉ DE VIE. ELLES REÇOIVENT UN PAIEMENT POUR LES TÂCHES EXÉCUTÉES QUI LEUR PERMET D'ÊTRE AUTONOMES DANS LA GESTION DE LEUR VIE AU SEIN DE L'HÉBERGEMENT EN FONCTION DE LEURS BESOINS.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

OBJECTIFS

- + FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT, LA CONSOLIDATION OU LA RESTAURATION DE LA RELATION MÈRE ENFANT
- + FAVORISER LA COMMUNICATION SÈREINE ENTRE LA MÈRE ET L'ENFANT, SANS AVOIR RECOURS À LA VIOLENCE VERBALE OU PHYSIQUE.
- + PRÉVENIR LA MALTRAITANCE
- + RÉDUIRE LES EFFETS DE L'EXPOSITION DES ENFANTS À LA VIOLENCE

ACTIVITÉS PROCESSUS

ORGANISATION ET ANIMATION DE PROGRAMME DE RÉUNIONS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES SUR DES THÈMES RELATIFS À LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT, LA SANTÉ, LA PRÉVENTION, ...
BASÉS SUR L'ÉCHANGE DE SAVOIR-FAIRE. ANIMATION DE GROUPE DE PAROLE.
ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ DANS LES MOMENTS DE LA VIE QUOTIDIENNE AU SEIN DE L'HÉBERGEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES ENFANTS.



PARTENARIATS

TRIBUNAUX
POLICE-GENDARMERIE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ARRONDISSEMENT FÈS MEDINA

ACADÉMIE RÉGIONALE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
USMBA



ACTEURS DE L'EMPLOI
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION
DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

INSTITUTIONS NATIONALES
CRDH-CESE...

ASSOCIATIONS ET CENTRES D'ÉCOUTE

PARTENARIATS FINANCIERS ET TECHNIQUES
(MCA-MOROCCO, FNUAPA, ONUFEMMES, OIM, UNESCO
AMBASSADE DES PAYS BAS
AMBASSADE DU CANADA
AMBASSADE DE FRANCE
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
ENTRAIDE NATIONALE-DIDH
AUTRES...

OBSTACLES ET DÉFIS

- + UNE ANALYSE DES INFORMATIONS COLLECTÉES SUR LA BASE DES VÉCUS ET EXPÉRIENCES DES FEMMES USAGÈRES PERMET DE SOULEVER PLUSIEURS OBSTACLES À LEUR PROCESSUS D'AUTONOMISATION .A TITRE D'EXEMPLE:
- + LA QUESTION DE LA PROTECTION : DES VICTIMES SONT EN PERMANENCE ATTAQUÉES PAR L'AUTEUR DE LA VIOLENCE DANS LES ESPACES SITUÉS À PROXIMITÉ DE LA COUR LES FRAIS D'UNE ACTION EN JUSTICE ,QUI SONT À LA CHARGE D'UNE FEMME VICTIME DE LA VIOLENCE ÉCONOMIQUE DU CONJOINT RENDENT DE FAIT, IMPOSSIBLE CETTE VOIE DE RECOURS (FRAIS DU DOSSIERS, DE L'HUISSIER DE JUSTICE ,DE LA PROCÉDURE D'EXÉCUTION...)
- + UN NOMBRE ÉNORME DE DEMANDES D'HÉBERGEMENT DE FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNORME RESTE INSATISFAIT VUE QUE NOTRE APPROCHE N'EST PAS ADAPTÉE À LEUR PROFIL ET QUE LES STRUCTURE S EXISTANTES AILLEURS NE RÉPONDENT PAS ENCORE AUX BESOINS DE LA DIVERSITÉ DES PROFILS DES FEMMES EN SITUATION DIFFICILES QUI SONT DE FAIT, LAISSÉES POUR COMPTE (TOXICOMANIE, MALADIE MENTALE, FEMMES AVEC PLUSIEURS ENFANTS...)
- + EUR PROFIL NE CORRESPOND PAS À NOTRE CIBLE D'INTERVENTION ET QUE
- + LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROCESSUS D'INSERTION ET LA PRÉPARATION À L'ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME POUR LES USAGÈRES HÉBERGÉES EST COMPROMIS PAR LA QUASI ABSENCE DE DISPOSITIFS PUBLICS DESTINÉS À CET EFFET

